

# ESSAI D'ANALYSE CONTEMPORAINE DE LA GESTION D'UNE CRISE EXOGENE DANS LE CORAN

Mébarek Boublal<sup>(1)</sup>

Professeur Keddi Abdelmajid<sup>(2)</sup>

Docteur Baba Ammi Mohamed<sup>(3)</sup> Institut ACADEMIA, Istanbul, Turquie.

## Résumé :

Depuis les temps très reculés, l'humanité a connu une série de "crises alimentaires" qui ont été parfois la cause de la mortalité de milliers d'êtres humains ; leurs causes premières étant généralement liées à des perturbations météorologiques, dans certains cas précis la cause en a été l'homme lui-même. La question qui se pose ici est de savoir si l'homme possède une latitude lui permettant d'intervenir au niveau de ces crises, notamment celles qui sont d'origine exogène, aux fins d'une gestion qui permettrait d'en maîtriser les conséquences. Le texte Coranique, à travers l'exemple de la gestion d'une crise alimentaire de sept années consécutives, dans la sourate Yusuf, nous offre une réponse sans équivoque à la question. Cet exemple peut-il être transposé dans la gestion des stocks en économie contemporaine ? C'est à cette dernière question que tente de répondre cet article.

**Mots clés :** Stock ; gestion ; famine ; Sourate Yousouf ; Crise ; Coran ; Stèle de la famine ; Egypte ancienne.

## 1 - Introduction

L'humanité a de tout temps connu des périodes de crises alimentaires, famines d'origines<sup>(4)</sup> diverses ayant causé la mortalité de milliers d'êtres humains et de bêtes. L'antiquité et le monde contemporain, nous offrent des exemples de famines qui ont touchées des contrées géographiques entières. Nous devons donc dès le début préciser que les famines sont un phénomène qui a existé de tout temps ayant, en général, pour cause principale des

---

(1) Doctorant, AREES University, USA. Université d'Alger mail [m\\_boublal@yahoo.fr](mailto:m_boublal@yahoo.fr)

(2) Professeur d'économie à l'Université d'Alger : [phdkeddi@gmail.com](mailto:phdkeddi@gmail.com)

(3) Chercheur Institut ACADEMIA Istanbul –Turquie : [babaammimed@veecos.net](mailto:babaammimed@veecos.net)

(4) Voir en ce sens, Lucien Blanco « les origines des grandes famines », la vie des idées, 10 janvier 2013 sur [www.laviedesidees.fr/les-origines-des-grandes-famines](http://www.laviedesidees.fr/les-origines-des-grandes-famines) en ligne consulté le 25.12.2013. L'auteur traite l'exemple des grandes famines survenues en Chine communiste et en URSS.

phénomènes d'ordre météorologique<sup>(1)</sup>. La question qui se pose est de savoir si ces "crises alimentaires" qui sont d'ordre exogène peuvent ou non être gérées par l'homme.

Sur le sens donné au mot famine, plusieurs approches peuvent être envisagées ; il peut, à titre d'exemple, être considéré comme un manque quasi-total des différentes denrées alimentaires<sup>(2)</sup> nécessaires aux besoins vitaux de l'homme (ou des bêtes). Ce manque nutritionnel pouvant toucher aussi bien la population d'une ville, d'une province, d'un pays ou même de plusieurs pays.

Sur les causes des famines et selon la thèse de Maqrizi<sup>(3)</sup> la famine peut provenir de deux facteurs principaux : naturel et humain. Ainsi la famine peut être due, à un déficit alimentaire (ou carrément à un manque total) dû à des causes naturelles (météorologiques tels que déficit pluviométrique ou à des crues insuffisantes) ou même à la pauvreté, conséquence aussi bien de la cupidité humaine<sup>(4)</sup> que de politiques de gestion désastreuses<sup>(5)</sup>.

## **2. IDENTIFICATION ET SYMPTOMES D'UNE CRISE ALIMENTAIRE REMARQUABLE**

### **2.1 Famine de sept ans en Egypte antique et famines contemporaines**

L'histoire de l'Egypte Antique rapporte qu'une famine spectaculaire avait touché la contrée à tel point qu'une stèle en pierre gravée d'hiéroglyphes en gardait mention ; cette stèle fut baptisée : stèle de la famine. La Stèle de la famine<sup>(6)</sup> consiste en un texte gravé (en hiéroglyphes) dans le rocher sur 32

- 
- (1) Ces causes peuvent être dues soit à une insuffisance de pluviométrie ou de perturbation dans le cycle des crues comme c'est le cas pour le Nil, dont les crues saisonnières irriguent les terres alentours de ses berges.
- (2) Sur le site du centre national des ressources linguistiques ; [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr) en ligne consulté le 25.12.2013. Le site donne l'exemple de la famine des années 1816 et 1817 qui furent calamiteuses et où les récoltes de céréales manquèrent (Du Camp, Hollande, 1859).
- (3) Cf. Saad Eddine Abd El Hay, l'essentiel dans la pensée de la famine, epistemological Enlightenment Center, 2009, p33.
- (4) Au niveau mondiale, moins de 10 % de la population mondiale s'accapare 82% des richesses mondiales. Cf au site en ligne [www.inégalités.fr](http://www.inégalités.fr) consulté le 10.11.2013.
- (5) Lucien Blanco, Op.cit. L'auteur montre les conséquences dramatiques de la gestion communiste en Chine et en URSS.
- (6) Paul Barguet, la stèle de la famine à Sehel, BiEtud 24, 1953. Traduction des hiéroglyphes inscrits sur la stèle de la famine : « l'an 18 de l'Horus Netjerikhet, le roi de Haute et Basse Egypte Netjerikhet, celui des deux Maitresse Netjerikhet et, l'Horus d'Or Djéser (il parle :) » J'étais dans l'affliction sur mon grand trône, et ceux

colonnes, de droite à gauche. Le texte, traduit de la stèle évoque une famine de sept ans, due à une perturbation des crues du Nil, sous le règne du roi Djoser<sup>(1)</sup>. Découverte en 1889 par C.E Wilbour dans l'île de Sehel en Egypte, au nord d'Aswan, elle fut déchiffrée par les égyptologues : Brugsch (1891), Pleyte (1891), Morgan (1894), Sethe (1901), Barguet (1953) et Lichtheim (1973), ainsi que l'égyptologue Joseph Davidovits<sup>(2)</sup> lors d'une conférence tenue au Caire en 1988. Nous retiendrons, pour notre part, de la traduction de Barguet<sup>(3)</sup> qu'une famine de sept ans avait sévit en Egypte Antique et que la cause, d'ordre météorologique, en était imputable aux crues du Nil qui n'avait pas débordé suffisamment pendant ces sept années de disette. Les textes religieux monothéistes rapportent aussi, pour leur part, l'histoire de cette famine exceptionnelle ; la Bible<sup>(4)</sup> relate l'interprétation du songe de pharaon par Joseph ainsi que la construction de greniers à grains et la constitution de stocks durant les sept années de vaches grasses ; puis leur déstockage<sup>(5)</sup> durant les années de vaches maigres pour lutter contre la famine. Quand au texte coranique, il rapporte dans la sourate XXII portant le nom Yusuf<sup>(6)</sup>, que l'Egypte fut frappée d'une période de sept ans pendant lesquelles aucune moisson n'était possible. Le prophète Yusuf, en interprétant un rêve du roi, montra comment il était possible de gérer les stocks de grains obtenus pendant les sept années fastes afin de faire face aux sept années de terrible disette.

Le monde contemporain a, lui-aussi, connu son lot de famines plus ou

---

qui sont dans le palis étaient dans la tristesse. Mon cœur était dans une si grande peine, car le Nil n'était pas venu à temps pendant une durée de sept ans. Le grain était peu abondant, les graines desséchées, tout ce qu'on avait à manger était en maigre quantité »... .

- (1) Consulter en ce sens le projet rosette sur le site en ligne [www.projetrosette.info](http://www.projetrosette.info) consulté le 25.12.2013.
- (2) Joseph Davidovits, résumé de la conférence du V<sup>e</sup> Congrès International d'Égyptologie, le Caire, Egypte, tenue du 29 octobre au 3 Novembre 1988.
- (3) Barguet, Op.cit.
- (4) Cf. Genèse 14 : 16-36. Le prophète Joseph, Biblique, est Yusuf, de Jacob (Yacoub) pour les musulmans. Notons que le texte biblique relate la construction de greniers à grains alors que le texte coranique rapporte que le grain doit être laissé en épis.
- (5) Déstockage : reprendre, pour utilisation, ce qui a été précédemment stocké. Sur ce point aussi le texte Biblique n'est pas aussi précis que le texte Coranique, qui parle en ce qui le concerne de déstocker, mais en laissant une partie qui serait réutilisée comme semence. Définition sur [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr) en ligne consulté le 11.01.2014.
- (6) Coran ; 12 : 46, 47, 48, 49. Le prophète Yusuf, Joseph pour les chrétiens,

moins désastreuses. Nous citerons pour l'exemple, la grande famine de chine<sup>(1)</sup> qui a duré trois ans, entre 1958 et 1961 et qui a fait entre 30 et 60 millions de victimes selon les historiens. Il a été prouvé que les causes, initialement attribuées aux conditions climatiques, sont du de fait de l'homme : en l'occurrence une politique désastreuse. La famine a concerné aussi bien l'Inde, l'Ukraine (1931-1933), la France, et plusieurs pays d'Afrique. Toutes les famines recensées ont eut des durées qui ne dépassaient pas les trois années, quant au nombre de morts, il est vrais que la chine est un cas d'école, mais pratiquement aucun pays ou continent n'échappa à la famine avec cependant un nombre de victimes inférieur à celui de la chine. Il reste que l'histoire porte à notre connaissance, et le texte coranique explicite, le cas d'une famine jamais égalée dans la durée : celle de l'Egypte ayant duré sept années consécutives mais sans victimes, car gérée avec sagesse par le prophète Yusuf.

## 2.2 Les mécanismes de la famine

On ne peut que se demander si la famine dans le monde est la conséquence d'un manque nutritionnel naturel ou si la responsabilité de cette plaie mortelle incombe à l'homme lui-même ? La réponse est donnée sans équivoque par de multiples études contemporaines, à l'exemple du panorama annuel d'André Gamblin<sup>(2)</sup> : « Il apparait clairement que la terre a les moyens de nourrir toute l'humanité, aujourd'hui comme demain. Mais des courants malthusiens<sup>(3)</sup>, qui se comportent comme s'il y avait sur la terre des "peuples en trop", des peuples "proliférant", considèrent que certains "régulateurs", tels la famine, le sida ou la guerre sont nécessaires ». D'autres auteurs n'ont pas été en reste, à l'image de Michel Cépède<sup>(4)</sup> qui considérait, en 1962, que la

(1) Cf. Yang Jisheng, Stèles la famine en chine 1958-1961, Éd. Du Seuil, 2012. Et au site en ligne [www.lejournalinternational.fr](http://www.lejournalinternational.fr) consulté en date du 29.12.2013. Yang c'est posé la question de savoir comment une tragédie si importante a pu avoir lieu avec la mort de dizaines de millions d'hommes alors que les conditions climatiques étaient normales, en absence de guerre et d'épidémie ; le pire étant, qu'il y eut des cas de cannibalisme.

(2) André Gamblin, Images économiques du monde : panorama annuel, Armand Colin, 2004, p.26.

(3) Thomas Malthus (1776-1834) économiste anglais dont la doctrine ; le Malthusianisme prône une limitation volontaire de la population. Cf. Jean-Yves Capul, l'économie et les sciences sociales, Hatier, 2004, p.178.

(4) Michel Cépède, le courrier de l'UNESCO, la lutte contre la faim, N° 7-8, Juillet-Aout 1962 XV° année, p.22.

terre n'était pas surpeuplée, et qu'elle pouvait nourrir dix fois plus d'êtres humains, en 1969 c'est Camargo<sup>(1)</sup> qui ajoutait : « l'humanité avait consommé les réserves minérales, végétales et animales de la planète avec une imprévoyance barbare (...) » ; mettant en exergue l'impact négatif de l'inférence humaine, notamment en ce qui concerne son imprévoyance, en matière de gestion. Plus récemment en 2009 et sur la base d'études relatives à l'héritage islamique, S. Abd El Hay<sup>(2)</sup> concluait que la famine ne pouvait, essentiellement, provenir que de trois facteurs : la sécheresse, la pauvreté et l'injustice qui de toute évidence ne peut être que le fait du facteur humain. Dans le même prolongement, Y. Najman<sup>(3)</sup> explicite *Maqrizi* et montre que la famine et autres fléaux touchants l'homme ne doivent pas être appréhendés comme une fatalité, mais au contraire ils doivent être considérés comme relevant de la compétence humaine et peuvent, de ce fait, être gérés rationnellement.

Il reste cependant que la synthèse la plus complète qui puisse être obtenue, en ce qui concerne le phénomène de la famine et sa gestion, nous a été donnée par le texte Coranique, en l'occurrence l'étude de l'exemple de la sourate Yusuf. Il vient dans cet exemple que la durée de la crise alimentaire de sept années consécutives, d'origine exogène, due exclusivement à une perturbation des crues du Nil, en Egypte, a pu être gérée convenablement par le prophète Yusuf qui avait en sa possession deux atouts majeurs : un stock limité de denrées et une voie de guidance éclairée (Minha'aj)<sup>(4)</sup>. Sur les deux possibilités qui s'offraient à lui : gérer le stock de blé rationnellement, selon une guidance, ou en disposer librement en répondant à la demande de consommation, Yusuf, en prophète éclairé a choisi la première option évitant ainsi au peuple les conséquences dramatiques d'une sécheresse de sept ans. À la lumière de cet exemple il apparaît que les crises alimentaires ne sont pas une fatalité en soit ; l'homme se doit de prendre les décisions adéquates, en toute responsabilité, décisions basées sur une prospective du futur et non de l'instant, décisions portant sur le collectif et non sur l'individuel. En finalité,

(1) Alberto Lleras Camargo, problèmes planétaires, conférence Mc Dougall, 1969, p.2.

(2) Saad Eddine Abd El Hay, Op.cit, p.50.

(3) Yassine Najman, la pensée sociologique et économique dans le livre : Ighatat Al-Oumma Bikechf Al-Ghoumma, de Maqrizi, Université du Mossoul, Irak, p.130. Notons que Maqrizi a été l'un des élèves d'Ibn Khaldoun qui a fait le plus parler de lui.

(4) Minha'aj ; mot arabe signifiant la voie claire (de guidance) voir en ce sens Ibn Mandhour, Lissan El-Arab, vol.13-14, p.315. La voie de guidance est dans ce cas précis le texte Coranique.

c'est le principe de la prévoyance, ou épargne, qui peut être mis en exergue dans le modèle de gestion de Yusuf.

### 3. ANALYSE DE LA FAMINE DE SEPT ANS DANS LE CADRE CORANIQUE

#### 3.1 Explication des versets relatifs au sujet

Nous nous proposons donc d'analyser les versets N° 46, 47, 48, 49, extraits de la Sourate Yusuf (S12) et dont le sujet est le traitement d'une problématique résultat d'une sécheresse de longue durée. Le prophète Yusuf dont il est question dans la Sourate est antérieur à Jésus Christ et le contexte historique correspond à l'Egypte ancienne ou Antique<sup>(1)</sup>. Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes basés sur la traduction en langue Française du Coran<sup>(2)</sup> et nous citons ces versets dans l'ordre du texte Coranique. L'analyste chargé de l'exégèse, ou compréhension, du texte Coranique fait usage, entre autres facultés, de ses capacités déductives afin d'arriver à une présomption de sens des versets étudiés. Le texte Coranique étant, par essence, une source sacrée il nous semble évident de faire une distinction nette entre la vérité absolue contenue dans le verset, qui est d'ordre Divine, et la connaissance qui en est déduite qui est de l'ordre de l'humain. Déduire de la connaissance du texte Coranique revient en définitif, pour l'analyste, à se constituer un objet conceptuel du texte coranique qui n'est en finalité qu'une représentation mentale d'une vérité absolue biaisée par ses limitations ontologiques. Dans cet ordre d'idées, la prise en considération d'une ligne de démarcation entre versets Coranique et le sens qui en est attendu s'impose d'elle-même ; cette limitation peut prendre le sens d'une hypothèse (s) limite, ou limite de démarcation, qui a pour conséquence de rendre les interprétations, les compréhensions et les objets conceptuels de l'analyste tributaires de son seul contexte cognitif : dans ce cas le texte Coranique ne sera pas concerné par les défaillances humaines de l'analyste. L'analyse DES versets qui suivent est par voie de conséquence, une présomption de sens qui n'est que le résultat d'une approche qui porte en elle-

(1) Voir en ce sens ; Encyclopédie Larousse, le nouveau Mémo, Larousse, 1999, p.416-417. L'Egypte présente la particularité d'avoir été une civilisation originale, sans emprunt extérieur pendant trois millénaires, des premiers pharaons (vers 3200 av.J.-C.) à la conquête perse (VI° s. av.J.-C.) Namer inaugure la période thnique (vers -3200). Durant la période suivante, c'est l'Ancien Empire (XXVII°-XXII° s.) de l'Egypte pharaonique, le moyen Empire (v.2050-1786 av. J.-C.) qui est la phase classique de la civilisation Egyptienne. Le moyen Empire s'achève sur l'invasion des Hyksos.

(2) Malek Chebel, le Coran nouvelle traduction, Fayard, 2009, p.228.

même les stigmates de nos propres limitations humaines.

46 - O Joseph, toi le juste, le véridique ! Donne-nous l'interprétation de ce rêve des sept vaches maigres qui avalent sept vaches grasses, sept épis verts et sept épis desséchés, car je dois revenir avec une réponse vers mes commanditaires, de façon qu'ils sachent.

47-Vous sèmerez, dit-il, sept ans d'affilée [sept années consécutives<sup>(1)</sup>] selon l'usage en vigueur, tout ce que vous moissonnerez ; laissez le blé dans l'épi<sup>(2)</sup>, hormis une petite quantité que vous consommerez.

48-Viendront après sept années de terrible disette. Elles mangeront ce que vous avez laissé auparavant à cette fin, en dehors du peu que vous aurez mis de côté [Comme semence, économisé<sup>(3)</sup>].

49- Après cela, une année de répit<sup>(4)</sup>[où les gens seront secourus (Par la pluie<sup>(5)</sup>] durant laquelle les gens trouveront leur substance et se rendront au

---

(1) La traduction du Noble Coran par le complexe du Roi Fahd en Arabie Saoudite donne consécutive en place et lieu d'affilée ; les deux traductions convergent vers le sens de continuité ; par contre la traduction de Kasimirski Biberstein s'en éloigne en proposant : « comme d'habitude ». Cf. En ce sens Kasimirski Biberstein, le Coran traduit de l'arabe, Editions Points, 2010, p.211. Nous retiendrons la traduction : « consécutives ». Le mot en arabe est (Daaban) dans le sens de continuité, Cf en ce sens Ibn Mandhour, Lissan El-Arab, volume 5-6, p.203.

(2) Abdelmadjid bel- Abid et ses collègues de l'Université de Rabat (Maroc) ayant fait une étude expérimentale sur des grains de blé conservés en épis ont pu mettre en évidence que 100% des grains en épis gardaient toutes leurs propriétés de germination contrairement aux grains qui étaient battus. Pour plus de détails se référer au site [www.eajaz.org](http://www.eajaz.org) en ligne consulté le 26.12.2013.

(3) Sur ce point aussi, il ya divergence entre les traductions de Malek Chebel, qui ne précise pas la destination de la quantité mise de côté, la traduction d'Arabie Saoudite qui voit en cette quantité mise de côté une semence et Kasimirski qui considère que cette quantité est une économie. En fait dans ce cas c'est Kasimirski et la traduction d'Arabie Saoudite qui convergent : une semence peut être considérée comme une économie de grains qui serait réinvestie, remise en terre.

(4) Le sens de répit laisse entendre qu'il y aurait une reprise de la disette, or le texte Coranique indique simplement, comme le propose la traduction d'Arabie Saoudite : « les gens seront secourus », pour sa part Kasimirski propose : « les habitants de ce pays auront beaucoup de pluies ». Il semble donc que le terme le plus adapté est celui de secouru qui correspond aussi au terme en arabe (Youghatou) qui signifie secourus.

(5) Le terme pluie est rapporté, aussi bien par la traduction d'Arabie Saoudite que par Kasimirski, alors que Chebel s'abstient de donner des précisions sur le sujet ; le

---

pressoir.

### 3.2 Commentaires et déductions

L'analyse du verset 47, permet d'en déduire que pendant sept années consécutives (la précision sur la *continuité* des années de stockage est importante), toute la moisson de blé<sup>(1)</sup> est stockée mise à part une quantité juste suffisante pour nourrir la population ; ce stock est en augmentation continue, du fait de la consommation limitée et de la succession des années. On peut donc considérer que les sept années de constitution du stock de blé sont une période ascendante.

Si nous analysons maintenant le verset 48, nous pouvons en déduire que lors des sept années suivantes, le stock constitué pendant les sept premières années seront consommés sauf le peu qui serait réservé comme semence. C'est donc par conséquent une période descendante pour le stock de blé constitués, ou déstockage. Nous ferons l'hypothèse que la quantité moyenne de blé consommée annuellement pendant les sept ans reste constante du fait de la faible progression de la population et ce conformément à la courbe de croissance de la population mondiale de l'an 1 à 1990 (Cf., fig.1).

---

contexte géographique ainsi que la traduction de la stèle de la famine (Voir Supra, p.) montrent que les perturbations dans l'irrigation des semences sont dues à un défaut de crues du Nil et non de pluies.

- (1) Tout au long de l'histoire des Egyptiens, les cultures du blé (pain) et de l'orge (bière) ont été privilégiées, Cf en ce sens les sites actualités du CNRS [www.insu.cnrs.fr/node/4807](http://www.insu.cnrs.fr/node/4807) et [www.museum.agopolis.fr](http://www.museum.agopolis.fr) en ligne consultés le 09.05.2014.

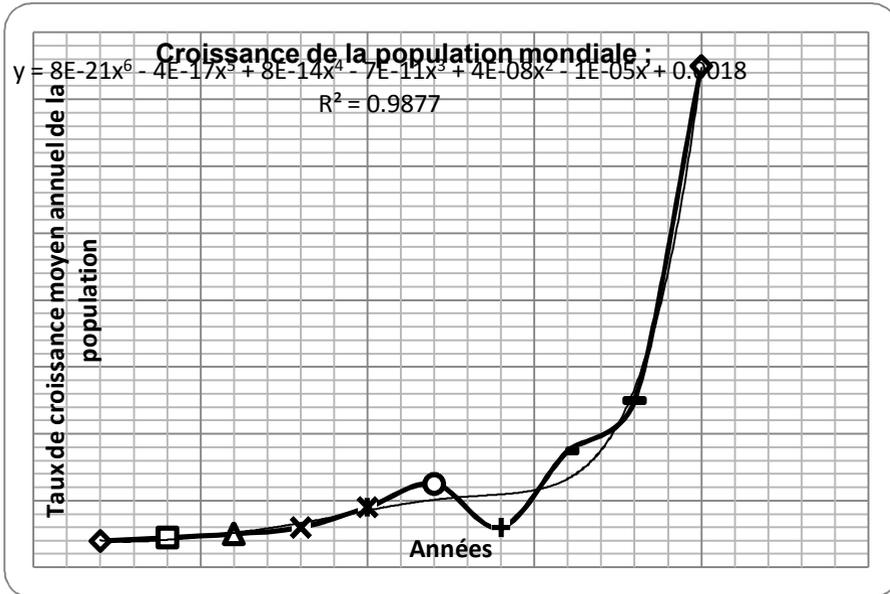


Fig1. Croissance de la population mondiale, de l'an 1 à 1990 - Source : inspirée du cours de Xavier Ragot ENSAE Année 2005/2006 Théorie de la croissance et économie du long terme.

Cette hypothèse est importante en ce sens qu'elle nous permettrait d'obtenir des fluctuations de stock annuelles régulières. Le verset 49 donne une indication sur la quinzième année qui est une année de reprise de la production agricole en ce sens, selon le verset, que les gens sont secourus et partent au pressoir. C'est donc une phase de reprise de l'activité économique sur de nouvelles bases. La synthèse des éléments qui précèdent, montre que le stock de blé passe par trois étapes distinctes :

- Phase I : C'est une phase de croissance continue du stock de blé, due à une production régulière et une consommation limitée, de blé, qui dure 07 années. La 7<sup>e</sup> année le mouvement ascendant du stock atteint un maximum qui définit l'amorce de la crise.
- Phase II : C'est une phase de dépression qui succède à la phase d'expansion; à partir de la septième année la production de blé est nulle et le seul recours consiste alors à consommer une partie du stock résiduel et à en préserver une autre partie comme semence ; cette phase dure aussi sept années consécutives.
- Phase III : C'est une phase de reprise de l'activité économique sur de nouvelles bases.

### 3.3 Synthèse et modélisation des données

Cette section concerne la construction d'une courbe représentant les

mouvements du stock de la production de céréales, le déstockage, ou fluctuations du stock de blé en fonction du temps, sous condition des hypothèses suivantes :

Nous supposons que les quantités de blé produites (en quintaux ou autre unité de mesure) en une saison sont égales à quelques unités de mesure près (cette hypothèse nous permettrait de construire une courbe de fluctuation sans dents de scie).

A partir du verset 47 qui précise que la culture se ferait durant 7 années consécutives, nous pouvons déduire que la courbe de modélisation serait continue.

Nous considérerons que les quantités consommées sont à peu près égales pour chaque année ; cette hypothèse est acceptable car la courbe donnée en figure 1 montre un taux de croissance de la population mondiale très faible jusqu'en l'an 1000 de notre Ere. Pour la tranche de 15 années objet de l'étude cette croissance est presque nulle.

Pour les quantités de blé réservées aux semences, nous considérerons que ces quantités sont constantes.

La courbe représentative des mouvements du stock de céréales en fonction du temps  $t$ , peut être obtenue en considérant pour les abscisses, le temps  $t$  tel que :  $0 \leq t \leq 15$  ans, le temps  $t= 0$  représentant la première des années grasses et le temps  $t= 15$  représentant l'année de répit où les gens seront secourus. En ordonnées seront rapportés les quantités annuelles de stock de céréales ; dans l'intervalle  $0 \leq t \leq 7$  ans les sept années représentent les "années grasses" où la production céréalière est importante et hormis le peu de céréales qui doivent être consommés, le reste est stocké en épis, d'où une amplitude croissante de la courbe qui est aussi continue, car les sept années sont consécutives. Concernant l'intervalle  $7 \leq t \leq 15$  ans, ce sont les années de terrible disette, aucune production n'est possible et c'est donc une période de déstockage ; une partie du stock étant destinée à la consommation, l'autre partie étant réservée aux semences. La courbe est donc continue, du fait de la succession des sept années, et décroissante du fait du déstockage. La quinzième année étant une année de reprise de l'activité économique, la courbe reprend sa croissance pour signifiant par là une reprise de la production.

Le texte coranique ne donne aucune indication sur les quantités, qu'elles soient produites, consommées ou réservées comme semence ; nous conviendrons de considérer ces quantités comme des variables qui peuvent prendre des valeurs quelconques; il suffit de donner une valeur unitaire aux

quantités annuellement produites et de fixer conventionnellement les quantités consommées et celles gardées comme semence pour pouvoir tracer la courbe donnant le cycle de fluctuation du stock de blé.

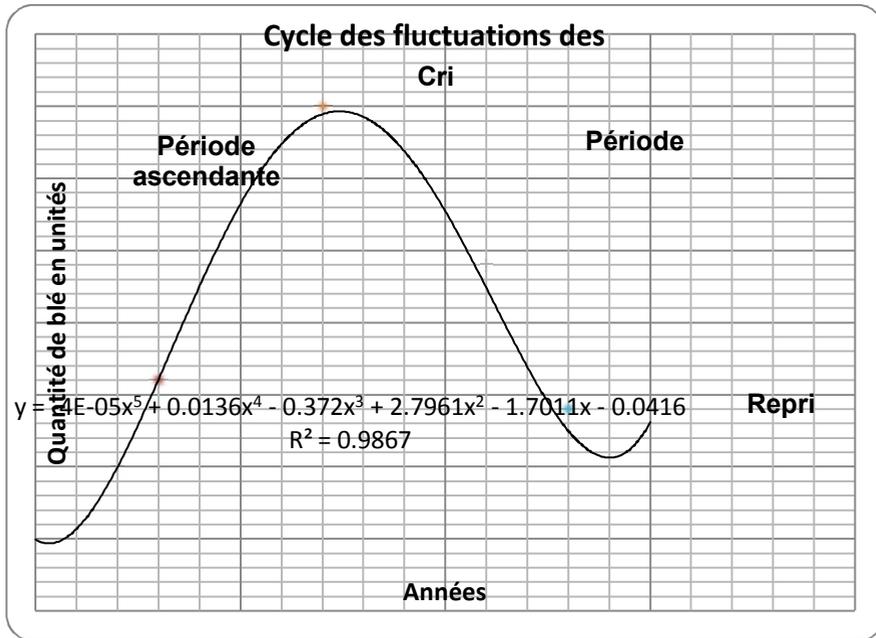


Fig2. Courbe représentative du cycle des fluctuations du stock de blé

En première approche, il semble intéressant d'analyser l'allure de la courbe obtenue qui est une représentation graphique montrant les différentes phases de stockage et déstockage. Le stock connaît une période ascendante, pour atteindre un maximum de crise et passer ensuite à une période descendante de déstockage. La quinzième année connaît une reprise et la courbe est de nouveau ascendante. L'allure de la courbe est caractéristique d'un schéma de crise ; c'est une crise exogène qui ne dépend, ni des inférences humaines (mauvaise gestion, guerre), ni d'une éventuelle épidémie, mais elle dépend exclusivement des conditions météorologiques qui ont par voie de conséquence induits une perturbation des crues du Nil.

En seconde approche, l'analyse peut être dirigée vers la relation qui pourrait exister entre les paramètres régissant cette crise, à savoir : le stock total, la consommation, les quantités réservées au titre de la semence et le temps.

Si la quantité de blé produite annuellement est  $Q_i$  avec  $i$  courant de 1 à 7, la quantité totale produite pendant les sept années, donc le stock total qui est fonction du temps  $t$ , peut s'écrire sous la forme  $S(t) = \sum_i Q_i$  avec  $i$  courant de 1 à 7, c'est une ressource disponible (supply). Le

déstockage qui devient une demande, un emploi (*demand*), selon le "modèle de Yusuf" ne consiste pas en une simple opération de réutilisation du stock mais, d'où l'originalité du modèle, en une réutilisation partielle du stock en consommation, le reste devant être réutilisé comme semence, donc réinvesti. Si nous notons la consommation totale en fonction du temps  $C(t)$  et les quantités totales réservées pour la semence en fonction du temps  $I(t)$ , la relation reliant Stock  $S$ , consommation  $C$ , et réinvestissement  $I$  (sous forme de semence dans le cas de Yusuf) en fonction du temps est alors donnée par :

$$S(t) = \alpha C(t) + \beta I(t) + \mu^{(1)}$$

C'est une équation paramétrique pondérée dont la variable est le temps  $t$ . L'équation montre que le stock dépend du temps, il reste à déterminer les conditions optimales pour que la consommation et l'investissement soient en proportion telles que l'équilibre socio-économique soit atteint ; équilibre qui est clairement mentionné par le texte Coranique<sup>1</sup> [Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares, mais se tiennent au juste milieu], le juste milieu ne signifiant pas la moyenne arithmétique au sens *stricto-sensu*, mais une évolution entre deux limites à ne jamais atteindre. Les versets coraniques 47 et 48 relatifs, respectivement, à la période des années fastes et des années de disette donnent des indications précises quand aux variations des variables consommation et semence (investissement), ces dernières doivent être assez petites devant le stock total : « Hormis *une petite* quantité que vous consommerez » pour la partie du stock à réinvestir (sous forme de semence) le verset indique : « En dehors du *peu* que vous aurez mis de coté ».

### Discussion : principe fondamental de solidarité sociale

Deux éléments essentiels permettent de comprendre la situation économique de l'Égypte antique : le mode de gouvernance et le Nil. En effet selon B. Menu<sup>(2)</sup> cette gouvernance, du type monarchie théocratique, fait que Pharaon seul propriétaire des terres, en donne la gérance aux temples et aux dignitaires, à titre temporaire, qui se chargent de les exploiter. C'est ainsi que Pharaon devient en même temps, un élément centralisateur et distributeur de la richesse produite. L'intérêt porté par le prophète Yusuf à la gestion du stock

(1) Coran ; 25 :67 Traduction d'Arabie Saoudite, notons que Malek Chebel, p.366 donne la même traduction.

(2) Bernadette Menu, fondations et concessions royales de terres en Égypte ancienne, Dialogues d'histoire ancienne. Vol.21 n°1, 1995, pp.13-14. L'auteur explique que deux actes sont possibles pour le roi : la fondation de domaines sues terres nouvellement acquises, ou la concession de droits sur les terres à des dignitaires, administrateurs, prêtres ou laïques.

de blé, ainsi que la place centrale du Nil, seul fleuve traversant cette contrée presque désertique, dans l'irrigation des terres Egyptiennes, permettent d'émettre l'hypothèse d'une économie Egyptienne, Antique, essentiellement agricole. Sur le plan de la gestion la constitution de stock de blé pendant les sept années consécutives, par une mise en commun de toute les productions, quelles appartiennent à Pharaon lui-même, aux temples, ou aux dignitaires, montre que l'état Egyptien sous Pharaon (Djoser, dans ce cas précis) avait une notion claire de sa responsabilité dans l'assurance de la sécurité alimentaire.

Il semble, selon l'analyse précédente, que le prophète Yousef avait eut la latitude de disposer de la récolte de tous les bénéficiaires pour en constituer un stock et le gérer de façon à ce qu'il puisse le redistribuer à toute la population. Pour que le prophète Yousef, ait pu disposer en toute autorité du stock total c'est qu'il ya eut nécessairement consensus entre toutes les parties détenant une partie de la production et une mise en commun de toute les récoltes. Cette décision s'apparente à ce que nous appelons dans le langage contemporain : la solidarité sociale. Dans la législation musulmane, fondée sur le principe de la liberté et de l'entière jouissance des biens par leur propriétaire, seul maitre de ses decisions<sup>(1)</sup>; il n'ya aucune intervention de l'état sauf en cas de déséquilibre social. L'état se trouve alors dans l'obligation d'intervenir pour rétablir la justice sociale et assurer aux plus démunis leurs besoins essentiels. Dans la continuité d'El-Moubarak<sup>(2)</sup>, M. Chaltut<sup>(3)</sup>, parle

---

(1) Mohamed El Moubarak, les systèmes islamiques : l'économie, Éd. Dar El Fikr, 1972, p107. El Moubarak développe la notion d'intervention de l'état afin de rétablir l'injustice sociale en se référant aux : al-ah'kam Es-Sultaniya de Mawardi et de Abi Ya'laa, p.11 et du livre sur Ibn Taymiyya, p.52 de l'auteur lui-même. Pour ce qui est du fondement juridique de l'intervention de l'état, El-Moubarak, explicite que c'est le texte coranique et de la Sunnah du prophète (SDL) qui font obligation d'entraide sociale entre individus composant la société musulmane, les poussant ainsi à s'associer et s'entraider pour faire face aux difficultés pouvant mettre en péril la stabilité et l'équilibre social de la société musulmane.

(2) Mohamed El Moubarak, Op.cit

(3) Mahmud Chaltut, Islam dogme et législation, Éd. Al-Bouraq, 1999, pp.197-199, traduit de l'arabe par Messaoud Boudjenoun. Chaltut distingue deux aspects dans la solidarité : l'aspect qu'il considère comme moral et qui consiste à **concrétiser** desœuvres d'utilité publique recommandées par le coran (apaiser la faim des affamés, dissiper les soucis des tourmentés, etc.) et l'aspect qu'il définit comme moral et qui peut se résumer, Chaltut, dans la recommandation du bien et la réprobation du mal.

de la solidarité comme un des impératifs de la fraternité. C'est donc une responsabilité mutuelle que se partagent les musulmans. Chaltut ajoute, concernant la solidarité sociale : « Mieux encore, c'est le fondement essentiel dans la vie des nations et la condition *sine-qua-non* de leur pérennité en tant que nations jouissant du respect et de la considération ». Ce principe fondamental de la solidarité sociale est également développé par A.H Gafouri<sup>(1)</sup> ; en effet ce dernier considère que l'islam impose à l'état d'assurer les moyens de subsistance de tous les membres de la société. Dans ce cadre nous pouvons comprendre que la mise en commun, geste solidaire, des moissons pendant sept ans ait eut comme conséquence de sauver une nation entière d'une famine de sept ans qui aurait pu, sans ce geste de solidarité, disparaître à tout jamais. Le coran confirme l'obligation de la solidarité par le verset<sup>(2)</sup>: [Que sorte de vos rangs une communauté dont les membres appellent au bien, insistant sur le convenable et interdisant le mal. Ceux-ci sont les bienheureux] et le verset<sup>(3)</sup> : [Les croyants et les croyantes s'accordent des protections mutuelles. Ils ordonnent le bien et interdisent le mal. Ils s'appliquent à la prière, font l'aumône et obéissent à Allah et à Son prophète. À ceux-là, Allah fera miséricorde, Allah étant le Puissant, le Sage]. L'accent est mis sur la protection mutuelle, donc en quelque sorte une responsabilité réciproque qui implique chaque individu de la composante sociale. Il semble que le stockage préventif des denrées alimentaires a été pratiqué par plusieurs peuples à travers les temps à l'exemple des différentes dynasties qui se sont succédées en chine, offrant ainsi un éclairage sur l'importance du stockage préventif, comme se fut le cas de la dynastie Qing<sup>(4)</sup>(1644-1912) dont l'empire a connu un système de stockage de grains, public, assez élaboré. On retiendra de cet aperçu historique, que les pouvoirs anciens centralisés ont fixés des stratégies de stockage alimentaire dans le but de protéger leurs populations contres les aléas des récoltes insuffisantes.

Constituer un stock préventif n'est pas suffisant en lui-même en ce sens qu'il faudrait avoir l'assurance que la gestion de ce stock soit conforme à des impératifs d'éthique et de savoir faire conjugués. Dans ce sens un

(1) Abdul Hadi Gafouri, Islam et économie, Éd. Al Bouraq, 2000, p.327-328.

(2) Coran 3 :104 Traduction de Malek Chebel. Cf. Malek Chebel, le, Fayard, 2009. P67

(3) Coran 9 : 71 Malek Chebel, Ibidem, p.186

(4) Cf. Encyclopédie Larousse, le nouveau Mémo, Larousse, 1999, pp.447- 457 La dynastie a vue le jour avec la prise de Pékin par les Mandchous, ce qui représente la fin de la Dynastie des Ming, qui instaurent ainsi la dynastie des Qing jusqu'en 1911 date à laquelle la révolution met fin à la Dynastie.

enseignement fondamental nous est fourni par le Coran dans la Sourate Yousef : [Et (Joseph) dit : « assigne-moi les dépôts du territoire : je suis bon gardien et connaisseur »]<sup>(1)</sup> en ce sens que les critères de candidature aux postes de responsabilité en islam reposent sur deux éléments clefs : le savoir et la probité (*el Amana*) ; pour ce qui est de la gouvernance, loin de la monarchie théocratique de Pharaon, l'islam prône beaucoup plus une approche du type "nomocratie"<sup>(2)</sup>.

L'économie contemporaine n'étant plus assimilable à celle de Pharaon, du fait de ses imbrications et de sa mondialisation, il n'est que légitime de se demander si les crises alimentaires pouvaient avoir un impact quelconque sur la conjoncture économique mondiale.

#### **Autre époque, autre exemple : Omar Ibn El Khatab et l'année Ramaa'ad**

La situation économique du monde musulman à l'époque du Calife Omar Ibn El Khatab peut être caractérisée par deux aspects : une situation économique qui prévalait avant l'avènement de l'islam et une situation économique qui se conjugua à la précédente due à l'expansion de la nouvelle religion ; l'islam. Pour ce qui est de la situation économique qui prévalait avant l'avènement de l'islam, Mouwti<sup>(3)</sup> en donne une description assez complète ; en effet l'activité économique comprenait aussi bien une production agricole (à l'exemple de Taïf et Médine), limitée en général par la rareté des pluies, que l'élevage des ovins, caprins et camelins. Au niveau de l'industrie, celle-ci concernait essentiellement le travail des métaux, le tissage et le travail des peaux et cuirs. L'économie s'organisait autour de marchés<sup>(4)</sup>, saisonniers pour la plupart, organisés et sécurisés ; l'un des plus connus étant celui de la Mecque. L'exposé que fait A.H Gafouri<sup>(5)</sup> de l'économie après l'avènement de l'islam montre que le règne du Calife Omar Ibn Al Khatab a été caractérisé par une stabilité intérieure et la conquête d'autres pays. Or la conquête d'autres pays signifie non seulement nouvelles surfaces géographiques acquises, mais

(1) Coran sourate 12, verset 55. Traduction de l'Arabie Saoudite, p.242.

(2) Nomocratie sur [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr) : manière de gouverner avec un système de lois. Après la mort de Mohamed (SDL), et donc après l'achèvement du coran, l'islam deviendra une "nomocratie", c'est-à-dire un régime dans lequel, une loi fixée une fois pour toute, représente l'autorité suprême. Il ya lieu, cependant de préciser que cela ne s'applique pas nécessairement à toutes les lois.

(3) Ali Mohamed Mouwti, histoire économique des arabes avant l'islam, Dar El Manhal, Liban, 2003

(4) Ibid., pp.247-260

(5) A.H Gafouri, Op.cit, p.61

aussi ouverture vers d'autres marchés, des industries et une agriculture plus diversifiés. Il semble donc, comme le dit si bien F. Facchini<sup>(1)</sup>, que l'islam et le développement économique entretiennent une relation étroite, mais qui reste cependant, selon cet auteur, assez difficile à cerner.

C'est en l'an 639 A.JC correspondant à l'an<sup>(2)</sup> 18 H, qu'une grande famine frappa Médine et ses environs<sup>(3)</sup> ; la famine, qui dura neuf mois, fut si terrible que ni les hommes ni les bêtes ne furent épargnés. A cette époque, le califat de Médine était assuré par Omar Ibn El Khatab<sup>(4)</sup>. En cette année de terrible famine, les poussières ramenées par le vent ressemblaient à des cendres, ce qui fut à l'origine de l'appellation de l'année où survint la famine : "année Rama'ad<sup>(5)</sup>". L'effet de la famine, attribuée à la rareté des pluies<sup>(6)</sup> au niveau de toute la péninsule arabique, a été amplifié par une épidémie de peste qui a touché une partie de l'actuelle Syrie (Bilad Echam) cette contrée faisant partie du califat de Omar Ibn El Khatab. La rareté des pluies, comme cause principale de la famine, a été citée par plusieurs historiens et si la durée de la famine a été rapportée, il reste que des précisions n'ont pas été données quand à la durée de la sécheresse elle-même. Pour ce qui est de la gestion de la crise alimentaire due à la famine, elle a été dirigée par le calife Omar Ibn El Khatab en personne. Dans un premier temps une aide

(1) François Facchini, Islam et développement économique, juillet n°57, p.79-90, 2007

(2) Il ya consensus sur l'année de la famine, en effet aussi bien Mohamed Rida, que Salah Tidjani Hamoudi citant pour sa part ; Ibn Assakr que l'histoire de Khalifa et Yakoubi son tous unanime sur la date du 18 Hijri comme année de la famine, ou année Rama'ad. Notons que c'est aussi la même année, selon Ibn Assakr et Ibn Saad que se déclara une épidémie de peste dans la région du Cham, ce qui compliqua la gestion de la famine.

(3) Cf. Mohamed Rida, El Farouk Omar Ibn El Khatab Dar Kitab Al-Hadith, 2004, p.130

(4) Omar Ibn El Khatab, deuxième Calife après la mort du prophète Mohamed (le salut de Dieu sur lui) il fut connu pour son sens de la justice (il fut ainsi appelé – Al Farouk) et pour son esprit d'initiative qui lui permit, à titre d'exemple, d'instaurer une gestion de collecte-distribution de la zakat, de réglementer le marché, l'écriture selon le calendrier Hégirien, etc. Cf. pour plus de détails, Mohamed Rida, Op.cit, pp.9-25.

(5) Rama'ad, mot arabe signifiant cendres ; le terre, sous l'effet de la sécheresse, est devenue couleur de cendre.

(6) Salah Tidjani Hamoudi, le traitement du problème de la famine par Omar Ibn El Khatab pendant l'année Rama'ad, revue de l'université du roi Abdelaziz : économie islamique, pp.85-109p.85. L'auteur confirme la durée de neuf mois pour la famine.

alimentaire arriva de l'Irak<sup>(1)</sup> sous forme de 2.000 dromadaires<sup>(2)</sup> chargés de semoule ce qui équivaldrait à 240 tonnes<sup>(3)</sup> de semoule à distribuer. Le calife Omar eut à distribuer cette quantité non seulement pour les Médiinois, mais aussi pour les nomades qui, très affectés par la famine, ont dus se rassembler autour de Médine. En cette année de disette, le calife Omar pris des dispositions concernant la collecte de la zakat, elle fut considérée comme une dette à percevoir pour l'année d'après<sup>(4)</sup>. Cette mesure, qui est en elle-même même un sursit de paiement, avait permit aux donateurs concernés de pouvoir récupérer une partie des pertes dues pendant l'année de famine, les plus pauvres pouvant récupérer l'année d'après la zakat non perçue au titre de l'année de la famine. La gestion de la crise par Omar, dans un esprit égalitaire, avait permit de ne léser aucune composante sociale. Nous pouvons remarquer que le calife Omar avait pris deux types de décisions distinctes, dans la gestion de la famine. Les décisions d'ordre sociales qui ont consistés à sauver hommes et bêtes des affres de la famine en ramenant les aides alimentaires des autres contrées, non touchées par la famine ou autre fléau, sous son autorité et les décisions d'ordre juridique qui ont consistés en une abrogation temporaire<sup>5</sup> de certaines prescriptions Divines. Le calife Omar a donc confirmé, par sa gestion de la crise alimentaire due à la famine de l'an 18 H, que les catastrophes naturelles qui touchent l'humanité ne doivent pas être subies comme des fatalités, mais au contraire doivent être gérées et contrôlées rationnellement. Sur le plan des approvisionnements en grains, les quantités envoyées devaient représenter une partie des stocks des contrées pourvoyeuses, car en toute évidence il aurait été illogique de sauver une contrée de la famine pour en faire tomber une autre dans le besoin. Le calife Omar devait être au courant de l'existence de ces stocks ainsi que des besoins des contrées pourvoyeuses car il n'aurait jamais accepté, de part son esprit d'équité, qu'une de ses contrées soit démunie au bénéfice d'une autre.

(1) Salah Hamoudi, p.94 l'auteur démontre que l'aide ne pouvait arriver que de l'Irak, contrairement à certaines thèses qui associent à cette action l'Egypte et la Syrie.

(2) Ibn Saad, cité par Salah Tidjani Hamoudi, p.94

(3) Bourzat D, l'animal, force de travail dans les systèmes Oasiens. In : Dolé v. (ed) : Montpellier, 1990, p.249-260. Donne le poids moyen supporté par un Dromadaire comme étant de 120 Kg en moyenne (le Larousse donne pour le chameau une charge double) pour un parcours de 6 jours.

(4) Cf. Mohamed Ali Bernih, Omar Ibn El Khatab, Éd. Dar Kiwan, 2009, p.122

(5) Mohamed Ali Bernih, ibidem, p.122 et Salah Tidjani, Op.cit, p.99 en effet Omar Ibn El Khatab fut le premier à abroger temporairement la collecte de la zakat et le châtement contre le vol lors de la famine de l'an 18 H.

La gestion rationnelle des stocks avait donc permis aussi dans ce cas de résoudre le problème posé par une famine de neuf mois. Il est aussi remarquable de noter que les stocks, ainsi que leur gestion, sont du ressort de l'état, contrairement à la majorité des économies contemporaines où ce sont de grands consortiums privés qui disposent des stocks alimentaires, induisant les inégalités de distribution que connaît le monde contemporain.

Sur le plan de la terminologie, les stocks constitués par le prophète Yusuf peuvent être assimilés à des stocks alimentaires d'urgence, en ce sens qu'ils sont destinés à répondre à une situation de crise (sept ans de sécheresse dans le cas de cette approche). Ces stocks, publiques sont constitués sur une base nationale, régionale ou internationale. C'est ce qui explique que le Calife Omar a été en mesure de répondre à l'urgence d'une partie de la population, placée sous gouvernance, pendant la famine qui a duré neuf mois car les contrées sous son contrôle avaient indubitablement des stocks de réserve, le contraire aurait eu pour conséquence de sauver la population de Médine et ses alentours au détriment de la population pourvoyeuse de l'aide alimentaire. Il apparaît ainsi que l'option des solutions dépend inéluctablement de la situation économique prévalent.

#### **4. LECTURE DANS LE CADRE DE LA PENSÉE ECONOMIQUE CONTEMPORAINE**

##### **4.1 Gestion des stocks alimentaire de réserve et sécurité alimentaire**

Si le terme de sécurité alimentaire n'est apparu qu'en 1970 à l'issue du sommet mondial de l'alimentation<sup>(1)</sup> sa mise en pratique date de l'époque du prophète Yusuf, comme nous venons de le voir. L'un des enseignements que l'on pourrait tirer correspond à la gestion des stocks<sup>(2)</sup> de réserve<sup>(3)</sup> alimentaires en vue d'une distribution équitable et équilibrée. En effet les quantités produites ne sont pas consommées en totalité et le reste non consommé sert à reconstituer un stock dont on disposerait dans

(1) FAO, sécurité alimentaire, note d'orientation n°02, juin 2006- Le FAO est le Food and Agriculture Organization, of the United Nation site web officiel [www.fao.org](http://www.fao.org)

(2) Stock est compris dans le sens donné par le site en ligne [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr) consulté le 02.01.2014 et qui correspond à : quantité variable d'une matière, d'une marchandise, d'un produit qui se trouve en réserve dans un magasin. C'est aussi une grandeur économique ou sociale mesurée en un instant donné. Cf. En ce sens Jean Yves Capul, l'économie et les sciences sociales de A à Z, Hatier, 2004, p.279.

(3) Compris dans le sens de quantité non utilisée, par contre dans l'optique développée par le prophète Yusuf, la le stock de réserve comprend aussi bien la quantité à réutiliser (consommation) que la partie qui servirait en fait à la semence, donc en quelque sorte à réinvestir une partie du stock.

l'avenir ; se qui s'apparente à une épargne<sup>(1)</sup>. C'est ce que nous conviendrons d'appeler le "modèle de gestion de Yusuf".

Selon Bernard Valluis<sup>(2)</sup>, la question des stocks publics constitue une problématique qui s'est concrétisée par des accords ; tel l'accord sur le riz des pays asiatiques du Sud-est (ASEAN) auxquels se sont joints la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Il en est de même pour les accords des pays de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) pour constituer une réserve alimentaire régionale. Dans le même esprit on a vu se constituer le dispositif Suisse des stocks stratégiques en produits alimentaires, pharmaceutiques et pétroliers ainsi que les stocks de réserve en produits pétroliers constitués dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)

Initié en octobre 1947 les accords du GATT<sup>(3)</sup>, proposés par les Etats Unis après la seconde guerre mondiale, portaient entre autres suggestions sur des mesures très précises concernant les stocks stratégiques ; on devait assurer en tout temps la disponibilité à des prix raisonnables de stocks adéquats pour les besoins de la consommation mondiale. Il faudrait noter que pendant la période de la guerre froide, qui a vu des idéologies opposées s'affronter, les institutions nées des accords de Bretton Wood, vont évoluer vers des conceptions plus libérales et l'intervention publique des états en matière de stockage de denrées est alors de plus en plus combattue.

Perçu sous l'angle de la notion moderne de revenu (*income*), le stock de blé constitué par le Prophète Yusuf peut-être considéré comme un revenu<sup>(4)</sup> de l'état destiné à une redistribution, c'est-à-dire un emploi de ce

(1) Jean Yves Capul, Op.cit, p.125. La notion économique d'épargne rejoint en partie le sens courant, car l'épargne représente la partie du revenu qui n'est pas destiné à une consommation. Dans ce sens l'épargne est considérée comme un acte de renonciation à une satisfaction immédiate au profit d'une consommation future.

(2) Bernard Valluis, sécurité alimentaire : pour des stocks de sécurité, FAM, n°1, 2013, p.5. La FAM est une fondation d'utilité publique : Fondation pour l'Agriculture et la ruralité dans le Monde.

(3) Cf. Jean Yves Capul, l'économie et les sciences sociales de A à Z, Hatier, 2004, p.145. GATT :c'est l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade) cet accord ayant permis de supprimer progressivement le plus grande partie des obstacles aux échanges internationaux.

(4) Samuelson & Nordhaus, Economie, Éd.Economica, 2005, p.755. Le revenu (*income*) est perçu comme étant les dividendes et autres recettes revenant à un individu ou à une nation durant une certaine période (généralement une année) ;

revenu. En effet, le stock de blé qui peut être considéré aussi comme un bien<sup>(1)</sup>, est un revenu résultant de l'effort consenti pour les labours, les semences et tous les travaux liés à la préparation des terres cultivables. Par ailleurs, le stock total diminué de la consommation<sup>(2)</sup> ( $C_i$  : pour la i<sup>ème</sup> année), peut être considéré comme une épargne<sup>(3)</sup> des ménages puisque toute la population est concernée par la stratégie de survie définie par le prophète Yusuf. C'est comme si toute la population, après s'être rangée sur le mode de gestion proposé par Yusuf (et mis en application par le pouvoir de Pharaon), avait implicitement décidée de mettre en commun ce que chaque ménage pris individuellement aurait pu percevoir immédiatement comme fruit de son labeur. Si l'on considère que le stock de blé subit une dépréciation de volume au fur et à mesure de sa consommation, alors le fait de réserver une partie du stock à la semence peut être considéré comme un investissement<sup>(4)</sup> (blé

---

ainsi la collecte annuelle de blé peut être assimilée à un revenu de la nation de Yusuf.

- (1) Jeanine Bremond & Alain Geledan, Dictionnaire économique et social, Hatier, 1981, pp.33-34. Un bien économique (terminologie non marxiste) est tout objet ou service qui procure de l'utilité, existe en quantité limitée et s'échange sur le marché à un certain prix.
- (2) Samuelson & Nordhaus, Op.cit, p.740. Pour Samuelson & Nordhaus, en macroéconomie, la consommation (Consumption) ne devrait concerner que des biens dont la durée de vie n'excède pas la période considérée ; en pratique la consommation concerne tous les biens même si cette durée est dépassée. Pour Jean Yves Capul, Op.cit, p.61, la consommation se caractérise par la destruction immédiate ou progressive d'un bien à travers son utilisation, et c'est dans ce sens qu'elle se distingue de l'investissement, qui consiste à utiliser d'une façon durable des biens à des fins durables.
- (3) Samuelson & Nordhaus, Op.cit, p.745. Epargne (Personal saving) qui est en fait ici l'épargne des ménages, représente la part des ménages qui n'est pas consommées ; c'est donc la différence entre le revenu disponible et la consommation.
- (4) Bernard Guerrien, Dictionnaire d'analyse économique, Éd. La Découverte, Paris, 2000. Guerrien définit l'investissement, pour une entreprise ou un pays, comme l'opération qui consiste à augmenter le stock des moyens de production (machines, équipements de tous types, infrastructures, biens de tout ordre, ...). Pour Samuelson & Nordhaus, Op.cit, p.748. L'investissement (Investment) est donné dans un sens qui englobe biens matériels et biens immatériels. L'investissement net étant compris comme la valeur totale de l'investissement après prise en compte de la dépréciation. Nous retiendrons que l'investissement peut, comme bien, être de la semence qui une fois semée et récoltée peut contribuer à restaurer le stock qui a

réservé pendant les années de disette). L'équation (1) permet d'écrire :

$$S(t) = \alpha C(t) + \beta I(t) + \mu S(t) \quad I(t) = 1 / \beta [S(t) - \alpha C(t) - \mu S(t)] \quad (2)$$

Etant donné que le stock épargné (durant les sept années fastes) doit être diminué de la consommation  $C_j$  (j iem année) au titre de la période de disette, il se trouve alors que l'investissement n'est pas égal à l'épargne. Épargne et investissement peuvent, en effet, ne pas être égaux, comme le prônent les concepts de Wicksell & Robertson<sup>(1)</sup> et illustre l'équation (2) déduite entièrement de l'explicitation des versets Coraniques (*Supra*, pp.5-7).

Il reste, cependant primordial de se poser la question de savoir si, en économie contemporaine, les stocks constitués doivent relever du secteur étatique ou du secteur privé ? En effet, il existe une différence fondamentale entre stock privés et stock publics, en ce sens que les premiers sont soumis aux lois du marché alors que les seconds dépendent des décisions politiques. Alors, intervention de l'état ou non ? Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les idées de Maynard Keynes<sup>(2)</sup> influencèrent bien l'administration Américaine mais s'est finalement, le courant libéral prôné par Frederick Hayek<sup>(3)</sup> et Milton Friedman<sup>(4)</sup> partisan d'une réduction drastique de

subit la dépréciation de la consommation..

- (1) Pierre-Marie Prade, l'épargne et l'investissement, PUF, 1976, p.23 et Cf. *Supra* Jean Yves Capul pour une définition assez complète qui cadre avec l'étude en cours.
- (2) John Maynard Keynes (1883-1946) économiste anglais qui a vécu de près la grande crise de l'entre-deux guerres, ce qui l'a conduit à contester fortement la théorie économique dominante à son époque et à proposer une théorie alternative. Ayant fortement marqué la pensée économique par l'originalité de ses vues, Keynes a formulé sa théorie alternative dans son ouvrage de synthèse : *Théorie générale de l'emploi et de la monnaie*. Cf. En ce sens Bernard Guerrien, *Op.cit*, p.286.
- (3) Frederick August Von Hayek (1899-1992) économiste et philosophe. Hayek se démarque totalement de la pensée de Keynes, et critique aussi bien les socialistes (intervention de l'état) que les conservateurs ; pour Hayek la démocratie n'est pas une finalité en soi mais un moyen car couplée à l'étatisme elle risque de se transformer en totalitarisme car l'appareil de l'état contrôle alors tout. Plus d'informations peuvent être obtenus sur le site en ligne du Ministère de l'économie et des finances [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) consulté le 13.01.2014.
- (4) Milton Friedman (1912), économiste Américain, farouche adversaire de toute intervention de l'Etat en économie. Les idées de Friedman constituent une véritable machine de guerre contre les idées de Keynes et les néo-keynésiens qui pensent que « le système des marchés » laissé à lui-même ne conduit pas forcément au

l'intervention de l'état, qui eut le mot de la fin.

#### 4.2 Gestion des stocks énergétiques fossiles

Dans les années 1940, King Hubert<sup>(1)</sup> proposa la thèse selon laquelle, une matière fossile<sup>(2)</sup> quelconque et en particulier le pétrole suivait une courbe en cloche. Cette forme est une indication sur le fait que le volume disponible, en hydrocarbures à titre d'exemple, était limité et que par voie de conséquence tous les gisements mondiaux avaient une durée de vie dans le temps. Tôt ou tard il fallait s'attendre à une décroissance de la production pétrolière avec toutes les conséquences économiques qui en découlerait. Ainsi une modélisation de la production pétrolière mondiale a pu être obtenue et permettait même de procéder à des prévisions sur la date à laquelle la production mondiale culminerait, la date du déclin de cette production et dans le même ordre d'idées la date où les gisements seraient en fin de production. Faisant suite aux chocs pétroliers<sup>(3)</sup> de 1973-1974, et 1979-1980 face au cartel des pays exportateurs de pétrole réunis au sein de l'OPEP<sup>(4)</sup>, les pays membres de l'OCDE<sup>(5)</sup> réagissent, en 1974, en formant l'agence

---

plein emploi des ressources- d'où la nécessité pour l'état d'intervenir pour améliorer le bien être collectif. Voir en ce sens Bernard Guerrien, Op.cit., p.222.

- (1) Marion King Hubert (1903-1989) géophysicien auteur de la courbe relative à la production pétrolière et qui porte son nom.
- (2) Ces matières sont non renouvelables, il existe un stock initial de volume limité et à une date donnée selon le type et la cadence d'exploitation choisie le stock se réduirait à la nullité. Voir en ce sens la définition donnée par l'Encyclopédie Larousse, Op.cit, p.356. Ainsi le charbon, le pétrole et le gaz naturel sont des combustibles fossiles. Ce type de combustibles présente la caractéristique de ne pas être renouvelable.
- (3) Cf. John Llewellyn & al, energy, the International Economy and the North-South Agenda, Séminaire OPEP-UNITAR, Université d'ESSEX, 17-21 janvier 1983. Les chocs pétroliers de 1973-1974 et 1979-1980 dont les raisons sont politico-économiques ont eut des incidences directs sur les économies des pays industrialisés notamment sur le plan inflationniste. Pour l'article voir le site en ligne de l'OCDE ; [www.oecd.org](http://www.oecd.org) consulté le 15.01.204
- (4) OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, organisation ayant pour objectif la coordination des politiques pétrolières de ses pays membres, Cf. Jean Yves Capul, Op.cit, p.209.
- (5) OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique, organisation internationale créée en 1960 pour regrouper les plus importants pays occidentaux, considérés comme pays à économie de marché ; Cf. en ce sens Jean Yves Capul, Ibidem, p.209.

internationale de l'énergie AIE<sup>(1)</sup>. Les stocks minimum sont de 3 mois au minimum et le programme de l'agence prévoit l'instauration et la mise en œuvre de mesures pour la répartition du pétrole disponible et l'assurance d'un certain niveau d'autonomie des approvisionnements, ces mesures étant prises, en général, dans le but de faire face à un éventuel arrêt des exportations pétrolières des pays producteurs. Les pays musulmans ont-ils retenu la leçon Coranique prodiguée par le prophète Yusuf ? Apparemment non puisque, selon Bernard Valluis<sup>(2)</sup> et paradoxalement, la Suisse est peut être le seul pays qui conduise, en toute rigueur, une politique de réserves stratégiques dans le domaine de l'alimentation, de l'énergie et des produits pharmaceutiques.

Quelles leçons pour notre monde contemporain ? Deux paramètres fondamentaux ressortent de l'analyse de la gestion de la crise alimentaire dans ce que l'on pourrait appeler le "modèle Yusuf" : en premier lieu l'instauration d'un principe de solidarité par constitution de stocks stratégiques et en second lieu la prise en charge de ces stocks par le gestionnaire (ou une entité) dont les qualités sont la probité et la connaissance. Probité et connaissance étant elles mêmes la base de la justice sociale. Si dans l'Egypte ancienne la solidarité avait signifié la mise en commun des récoltes, quel que soit leur appartenance ; à Pharaon, comme aux dignitaires ou au temple, dans notre monde contemporain caractérisé par une mondialisation décriée par certains et acceptée par d'autres, cette solidarité pourrait signifier la constitution d'un fond de solidarité alimentaire, énergétique et pharmaceutique qui regrouperait aussi bien les USA que le plus simple pays Africain. Mais cela est-il possible quand on sait que les états unis ont bien au contraire décidés de jouer en unilatéralistes un rôle décisif dans la gestion des affaires mondiales, au point de l'ériger en une véritable doctrine<sup>(3)</sup> ; ceci d'une part. D'autre part la complexion introduite par la finance internationale veut que les crises alimentaires puissent ne pas être l'apanage des seules intempéries ou du comportement irresponsable des êtres humains, mais aussi la conséquence de théories économiques et financières qui sont à même d'

---

(1) AIE : Agence Internationale de l'Energie fondée en 1974 consulter le site en ligne de l'agence [www.iea.org](http://www.iea.org) consulté le 15.02.2014.

(2) Bernard Valluis, sécurité alimentaire : pour des stocks de sécurité, FARM n°1, 2013, p.8. La FAM est une fondation d'utilité publique : Fondation pour l'Agriculture et la ruralité dans le Monde. Les stocks de produits alimentaires, pharmaceutiques et pétroliers représentent, en Suisse, une moyenne de quatre mois.

(3) Salah Mouhoubi, le monde en crise, OPU, 2010, p.55

engendrer des tornades financières telle, par exemple, l'affaire des subprimes qui eut pour conséquence une crise alimentaire du fait de l'augmentation verticale des prix des produits alimentaires<sup>(1)</sup>. Le monde contemporain est donc bien plus complexe par sa structuration que l'Égypte antique de Pharaon pour rendre une comparaison plausible, il reste cependant que les valeurs humaines, à l'exemple de la probité ou du rejet de l'égoïsme égoцентриque demeurent intemporelles. La leçon prodiguée par le prophète Yusuf reste d'actualité et sans solidarité réelle (constitution de stocks stratégiques communs) au devant des crises alimentaires et sans une gestion éthique de ces mêmes crises, le genre humain demeure confronté au paradoxe de voir des denrées jetées par tonnes, alors qu'au même moment des êtres meurent de faim. La croissance de la consommation qui doit entraîner une croissance de la production justifie les surplus qui doivent être rejetés ce qui par conséquent justifie qu'une partie des êtres humains doit mourir car étant dans l'incapacité d'accéder à ce même marché de la consommation.

## 5. CONCLUSIONS

À travers l'étude analytique de quelques versets coraniques (46-47-48-49) de la sourate du même nom que le prophète Yusuf, plusieurs enseignements peuvent être déduits :

Une stratégie, quel que soit son degré d'efficacité et d'intelligence n'a de valeur que si elle est mise en application par une autorité juste et forte, capable d'imposer cette stratégie quand l'intérêt commun suprême, la vie humaine, est en danger ; de là découle l'impérative nécessité du principe de solidarité sociale.

La constitution de stock étant une opération assez coûteuse la solution préconisée par le prophète Yusuf et qui consiste à laisser le blé en épis présente l'originalité d'éviter les coûts faramineux générés par la conservation des stocks de réserve.

La gestion des stocks de blé par le prophète Yusuf, présente l'originalité d'être une distribution équitable et équilibrée. En effet les quantités produites ne sont pas consommées en totalité et le reste non consommé sert à constituer un stock dont on disposerait dans l'avenir aussi bien pour la consommation que pour en garder une partie qui s'apparente à une épargne réutilisable pour reconstituer le stock initial. Le modèle obtenu qui se présente sous la forme d'une courbe en cloche pourrait être étendu à d'autres types de stocks qui évoluent selon des courbes ayant la même allure à l'exemple des

(1) Salah Mouhoubi, la crise financière mondiale, ENAG, 2010, p.100

stocks énergétiques fossiles.

Du fait que le cycle des perturbations dure 14 années, la quinzième étant une année de reprise et que les perturbations de la production agricole sont induites par des causes exogènes, à savoir une perturbation dans les crues du Nil qui a duré 07 années, on peut qualifier ce cycle de général car la crise touche simultanément toute la population.

Se démarquant totalement des approches contemporaines de la notion de crise, qui peut être impossible pour certains, impossible de manière continue, possible mais devant être régulée par l'état ou même inévitable, le texte Coranique montre qu'une crise exogène est non seulement possible mais de plus il indique la manière de la gérer.

### Bibliographie

- [3] Barguet P (1953), la stèle de la famine à Sehel, BiEtud 24
- [2] Bernih M.A (2009), Omar Ibn El Khatab, Éd. Dar Kiwan
- [20] Bremond, J & Geledan, A (1981), Dictionnaire économique et social, Éd. Hatier
- [11] Capul J.Y (2004), l'économie et les sciences sociales, Hatier
- [12] Camargo A.L (1969), problèmes planétaires, conférence Mc Dougall
- [7] Le Coran et sa traduction en langue française, complexe du Roi Fahd pour l'impression du Noble coran, Arabie Saoudite
- [23] Chaltut, M (1999), l'islam dogme et législation, Éd. Al Bouraq
- [6] Chebel M (2009), le coran, Éd. Fayard
- [14] Davidovits J (1988), résumé de la conférence du V<sup>e</sup> Congrès International d'Egyptologie, le Caire, Egypte, tenue du 29 octobre au 3 Novembre
- [22] El Moubarak, M (1972), les systèmes islamiques : l'économie, Éd. Dar El Fikr
- [30] Facchini, F (2007), Islam et développement économique, Sociétal, juillet, pp.79-90
- [25] FAO, (2006), sécurité alimentaire, note d'orientation n°02
- [21] Gafouri, A.H (2000), Islam et économie, Éd. Al-Bouraq
- [9] Gamblin A (2004), Images économiques du monde : panorama annuel, Armand Colin
- [19] Guerrien B (2000), Dictionnaire d'analyse économique, Éd. La Découverte, Paris
- [17] Ibn Mandhour (2008), Lissan El-Arab, Dar Sadr, Beyrouth
- [8] Kasimirski Biberstein (2010), le coran traduit de l'arabe, éditions points
- [4] Larousse Encyclopédie (1999), le nouveau Mémo, Larousse
- [26] Llewellyn & al (1983), energy, the International Economy and the North-South Agenda, Séminaire OPEP-UNITAR, Université d'ESSEX
- [27] Menu B (1995), fondations et concessions royales de terre en d'Egypte ancienne, Dialogues d'histoire ancienne. Vol.21 n°1, pp.11-55
- [29] Mouwti, A.M (2003), histoire économique des arabes avant l'islam, Dar El Manhal, Liban
- [31] Mouhoubi, S (2010), le monde en crise, OPU
- [32] Mouhoubi, S (2010), la crise financière mondiale, ENAG

- 
- [15] Najman Y, la pensée sociologique et économique dans le livre : Ighatat Al-Oumma Bikechf Al-Ghoumma, de Maqrizi, Université du Mossoul, Irak.
- [16] Prade P.M (1976), l'épargne et l'investissement, PUF
- [28] Ragot, X (2005/2006), Théorie de la croissance et économie du long terme, cours de l'ENSAE
- [29] Rida M. (2004), El Farouk Omar Ibn El Khatab, Éd. Dar El Kitab Al-Hadith
- [13] Saad Eddine Abd El Hay (2009), l'essentiel dans la pensée de la famine, epistemological Enlightenment Center
- [18] Samuelson & Nordhaus (2005), Economie, Éd Economica
- 10] UNESCO, la lutte contre la faim, N° 7-8, Juillet-Aout 1962 XV° année
- [24] Valluis, B (2013), sécurité alimentaire : pour des stocks de sécurité, FARM n°1
- [5] Yang Jisheng (2012), Stèles la famine en chine 1958-1961, Éd. Du Seuil